

## LES RELATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES ENTRE L'INDE ET LA FRANCE

Les liens économiques et commerciaux constituent une part considérable des relations bilatérales avec la France.

### Commerce bilatéral

La France se classe au 5<sup>ème</sup> rang des pays investisseurs de l'Union européenne (après le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie). Le commerce entre les deux pays n'a cessé de croître au fil des années pour augmenter de 30,83% en 2010 par rapport à l'année précédente soit de 5,37 mds € à 7,02 mds €.

### Commerce entre l'Inde et la France au cours de la dernière décennie (données en millions €)

Année	Exportations indiennes vers la France	Exportations françaises vers l'Inde	Total	Balance commerciale en faveur de l'Inde	%age hausse/baisse
2000	1 441	0,938	2 379	+ 503	+ 18,18
2001	1 497	1 018	2 515	+ 477	+ 5,71
2002	1 471	1 000	2 471	+ 471	- 1,74
2003	1 484	1 002	2 486	+ 480	+ 0,60
2004	1 684	1 296	2 980	+ 388	+ 19,87
2005	2 109	1 838	3 947	+ 271	+ 32,44
2006	2 499	2 635	5 134	- 136	+ 30,07
2007	2 784	3 351	6 135	- 567	+ 19,49
2008	3 461	3 327	6 787	+ 131	+ 10,62
2009	2 911	2 460	5 371	+ 447	- 20,86
2010	4 127	2 900	7 027	+ 1 227	+ 30,83
2011 (jan-nov.)	4 389	2 481	6 870	+ 1 908	+ 6,04

Source : *Le Chiffre du Commerce extérieur - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*

Au cours de la visite en Inde de Nicolas Sarkozy en janvier 2008, il a été décidé de doubler le commerce bilatéral entre 2008 et 2012 pour atteindre 12 mds €. Le premier ministre indien, Dr. Manmohan Singh, et le président français ont réitéré leur décision lors de la visite du leader indien en France en septembre 2008 et à nouveau lors du déplacement du dirigeant français en Inde en décembre dernier. Des efforts considérables devront être fournis de part et d'autre afin d'atteindre cet objectif par le biais de l'amélioration et la diversification de la gamme de produits mais également l'encouragement des investissements. Des contrats commerciaux de l'ordre de 20 mds USD ont été signés lors de la visite de Nicolas Sarkozy en Inde en décembre 2010.

Les principaux produits indiens exportés vers la France au cours des douze derniers mois (12.2010 à 11.2011) sont :

- les produits du raffinage du pétrole
- les vêtements de dessous
- les vêtements de dessus

- les produits chimiques organiques de base
- les chaussures
- les articles textiles confectionnés
- les huiles et graisses
- les composants pour l'automobile
- les vêtements et accessoires
- les pompes et compresseurs

Dans l'autre sens, les exportations françaises vers l'Inde au cours de la même période sont essentiellement constituées des produits suivants :

- les aéronefs et engins spatiaux
- les instruments et appareils de mesure, d'essai et de navigation
- les moteurs et turbines
- le matériel de distribution et de commande électrique
- les produits sidérurgiques de base et ferroalliages
- les produits chimiques organiques de base
- les préparations pharmaceutiques
- les déchets non dangereux
- les produits chimiques
- les matériels électriques

## **Investissements**

### *Investissements indiens en France*

En 2010, l'Inde se plaçait au 14<sup>ème</sup> rang des investisseurs étrangers en France. Le nombre d'entreprises indiennes basées en métropole se chiffre à environ 80 et emploient plus de 8 000 personnes. Ces investissements sont réalisés dans des secteurs tels que l'IT, la pharmaceutique, la plasturgie, les composants pour l'automobile, etc. De 1996 à nos jours, les investissements cumulés représentent environ 1 md USD.

### *Investissements français en Inde*

On dénombre environ 800 implantations françaises en Inde. La France est le 9<sup>ème</sup> investisseur étranger en Inde avec des investissements cumulés de près de 2,5 mds USD. L'Inde compte 952 collaborations techniques et financières avec la France à divers stades d'avancement. D'importants investissements français sont prévus d'ici à 2013 dans les filières énergie, automobile, aérospatiale et alimentaire.

## **Accords économiques bilatéraux**

L'Inde et la France ont signé un accord bilatéral de promotion et de protection des investissements (BIPA - [www.finmin.nic.in/bipa/France.pdf](http://www.finmin.nic.in/bipa/France.pdf)) en 2000 et la convention de non double imposition en 1992. Un protocole d'accord a également été signé en juillet 2006 en matière de droits de propriété intellectuelle. Lors de la visite à Paris du premier ministre indien en septembre 2008, une convention de sécurité sociale a été conclue avec la France. Laquelle convention est entrée en vigueur le 01.07.11.

Le comité mixte de coopération économique et technique a été mis en place en 1976 par le biais d'un accord. Des réunions ministérielles se tiennent en alternance à New Delhi et à Paris. Bon nombre de groupes de travail mixte ont vu le jour au plus haut niveau, et ce, dans des secteurs tels que le développement urbain, les routes, l'agriculture, l'IT, l'énergie, le charbon, le développement

et l'exploration minières, la poste, les télécommunications, le chemin de fer et l'environnement. La 15<sup>ème</sup> session du comité mixte de coopération économique et technique s'est tenue à New Delhi en septembre 2008. La 16<sup>ème</sup> session, quant à elle, a eu lieu à Paris les 24 et 25 juin 2010.

### **Conseil présidentiel franco-indien des entreprises**

La mise en place d'un conseil présidentiel franco-indien des entreprises a été décidée en septembre 2008 lors de la visite à Paris du premier ministre indien. Ce conseil est co-présidé par Narayana Murthy, président d'Infosys, et Bertrand Collomb, président d'honneur de Lafarge. La première réunion s'est tenue à New Delhi les 28 et 29 novembre 2009. Ces rencontres ont lieu de manière régulière. Ce conseil débat sur les moyens d'amélioration de la coopération bilatérale et des investissements entre les deux pays.

### **Petites et moyennes entreprises**

L'Inde et la France apportent leur soutien aux PME. De même, la FICCI (Fédération des CCI indiennes), l'ESC (Electronics and Computer Software Export Promotion Council en charge du développement du secteur des TIC), la NASSCOM (Association nationale des sociétés de services informatiques), le CAPEXIL (Chemical & Allied Products Export Promotion Council en charge de la promotion des produits chimiques et autres produits connexes) ou encore l'AEPC (Apparel Export Promotion Council chargé de la promotion des exportations de vêtements) ont conduit des délégations composées principalement de PME afin d'inciter les PME des deux pays à travailler ensemble, à développer de nouvelles technologies et à accroître le commerce bilatéral.

Les liens économiques et commerciaux bilatéraux sont encouragés par les leaders des deux pays. Ainsi, de nombreux voyages d'affaires ont eu lieu au cours des cinq dernières années. Ces déplacements à caractère économique et commercial reflètent l'importance accordée par les deux gouvernements quant au développement des relations commerciales.

**(Mise à jour le 10.01.12)**